

## Des exemples de sites à responsables défaillants

### La friche KNOX à Escaudain (59)

Ancien site d'exploitation d'une fabrique de savon (activité complétée par de la distillation d'huiles minérales et de la fabrication de détergents et de peintures), un repreneur en 1990 qui fabriquait des produits d'entretien du bois cesse son activité deux ans plus tard et est racheté par une société qui est aussitôt mise en liquidation.

Etant donné les risques importants présentés par le site (sols pollués par des hydrocarbures et dépôts divers de produits dangereux) et l'insolvabilité du dernier exploitant-propriétaire, l'ADEME a été chargée d'intervenir à plusieurs reprises pour l'enlèvement, le traitement et le nettoyage des déchets présents sur le site, le diagnostic de pollution du site, la mise en sécurité du site par la pose et l'entretien d'une clôture pour une période de deux ans.

Le site fait l'objet actuellement d'un projet d'aménagement par la commune d'Escaudain qui devrait conduire à sa réhabilitation. Une évaluation détaillée des risques (EDR) a été réalisée à la demande de l'Etablissement Public Foncier (EPF) et a permis de poursuivre le projet de médiathèque envisagée par la municipalité d'Escaudain.

### La friche SANDER à Haubourdin (59)

Le site a été exploité de 1870 à 1987 par des activités d'ennoblissement du textile et notamment du lin et du coton. Il est situé à proximité des captages d'alimentation en eau potable de Lille, objet d'un projet d'intérêt général. Le site n'est pas clôturé et présente des excavations remplies d'eau et des déchets provenant de la démolition de l'usine. Les procédures menées à l'encontre du propriétaire ayant été conduites sans succès, l'ADEME a été autorisée à intervenir pour la réalisation de travaux d'office portant sur la mise en sécurité du site : réalisation d'une clôture et campagne d'analyses des eaux de la nappe de la craie pour prévenir une pollution par les polychlorobiphényles (PCB).

### Les établissements Beauque à Roubaix (59)

Le site est situé dans un secteur très urbanisé. Il est occupé par un atelier de réparation de transformateurs. Le stockage de ces transformateurs non conforme et la présence d'huile polluée présentent un risque de contamination de la nappe par des polychlorobiphényles (PCB). L'ADEME a été autorisée à intervenir, par le biais d'arrêtés de travaux d'office et d'occupation temporaire du site, pour la réalisation de travaux en urgence de mise en sécurité : prélèvements d'échantillons, analyses et élimination des transformateurs (plus de 80 sur le site).

Les travaux ont été réalisés pendant l'été 2002 et ont consisté en l'élimination de 79 transformateurs représentant une masse de 59 tonnes. Un incendie a eu lieu en septembre 2002 après élimination des déchets. Cette élimination a permis d'éviter un impact qui aurait pu être sérieux pour l'environnement.

### La décharge Prémine à Cuincy (59)

Cette ancienne décharge contient des déchets issus de la fabrication de papiers abrasifs, constitués de résines phénoliques et de solvants, et présente un risque de pollution de captages d'eau à usage agroalimentaire car la nappe souterraine est très vulnérable. L'ADEME a été chargée de réaliser des actions permettant de déterminer les mesures à prendre pour la réhabilitation du site: une campagne de prospection géophysique pour localiser les fûts métalliques contenant les polluants, des sondages mécaniques, la mise en place de piézomètres de surveillance des eaux souterraines, une étude hydrodynamique sur le transfert des polluants vers les cibles sensibles. Le ministère chargé de l'Environnement a autorisé la poursuite de la surveillance de la nappe. Cette surveillance est effectuée de manière coordonnée avec un site industriel en activité situé à proximité.